

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2024-25

Nombres de conseillers : 11

Présents : 7

Absents : 4

Le 13 décembre deux mille vingt-quatre (13/12/2024)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

Présents : Ms. ARTO - Jean- DEL GRANDE Stéphane - JAMMES Patrick

Mmes GUILHON Sylvie - LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - SAIMMAIME Isabelle

Absent(s) excusé(s) : Ms PASERO Fabien - Mmes JEANTET-LONG Sophie - FRANCOIS Johanna

Absent(s) : GUILHON Jérémie.

Pouvoirs : JEANTET-LONG Sophie donne pouvoir à Mme GUILHON Sylvie - PASERO Fabien donne pouvoir à M. ARTO Jean

Convocation expédiée le 5 décembre 2024

Secrétaire de séance : ARTO Jean

OBJET : RAPPORT TRIENNAL DE SUIVI DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Madame la Maire expose,

La loi climat et Résilience, adoptée en 2021, a fixé à la France l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050. Pour concrétiser cette ambition, un objectif intermédiaire a été défini : réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

Dans le cadre de cet objectif, les collectivités dotées d'un document d'urbanisme doivent produire un rapport de suivi de l'artificialisation des sols trois ans après l'entrée en vigueur de la loi, soit en 2024. Ce rapport, dit triennal, doit être produit à minima tous les trois ans afin de mesurer et suivre la trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols sur les territoires.

Vu la présentation du rapport ci-annexé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- ✓ **APPROUVE** le rapport local de suivi de l'artificialisation des sols annexé à la présente délibération,
- ✓ **AUTORISE** Madame la Maire à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération et à transmettre, dans les 15 jours suivants la publicité, ce rapport aux représentants de l'Etat dans la région et dans le département, au président du conseil régional, au président de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron ainsi qu'au président des SCoT.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire

Marie-Noëlle LAVILLE



Le secrétaire,

Jean ARTO



Rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

Diagnostic de Saint-Martin-sur-Lavezon

Créé le 03/12/2024 à 16:54:26

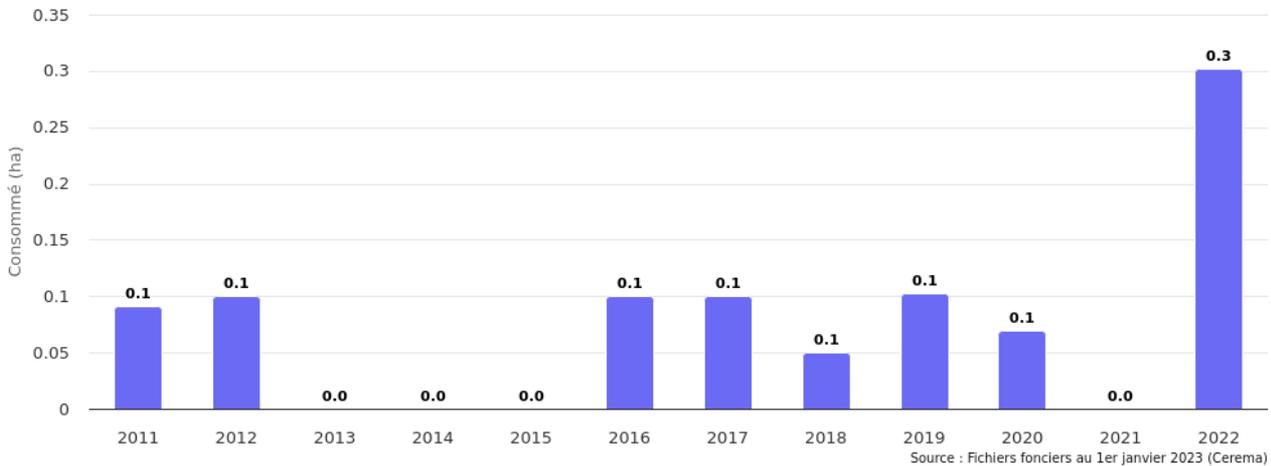
1° La consommation des espaces naturels, agricoles et

Indicateurs obligatoires

Données

La consommation d'espaces entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023 représente pour le territoire de Saint-Martin-sur-Lavezon une surface de 0.91 hectares.

Consommation d'espace à Saint-Martin-sur-Lavezon entre 2011 et 2022 (en ha)

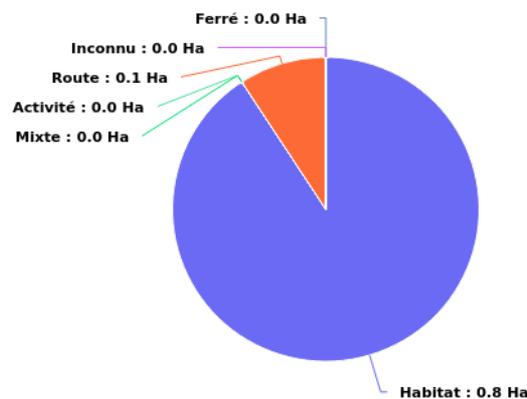


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Saint-Martin-sur-Lavezon	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.3	0.9

Raisons des évolutions observées

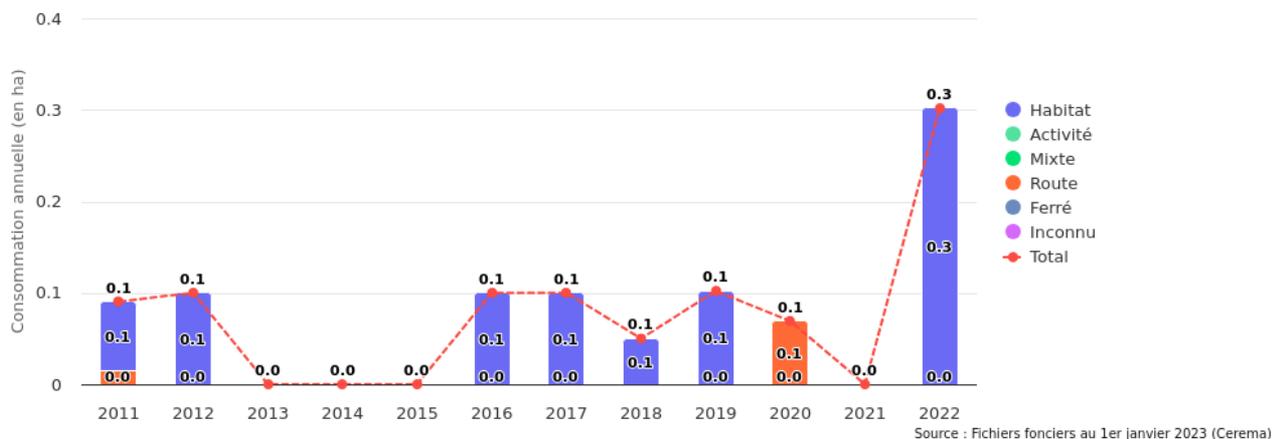
Les destinations de la consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers) constituent les usages pour lesquels le territoire a consommé : pour de l'habitat, de l'activité, des infrastructures routières, des infrastructures ferroviaires, ou pour des usages mixtes ou non renseignés.

Destinations de la consommation d'espace de Saint-Martin-sur-Lavezon entre 2011 et 2022 (en ha)



Source : Fichiers fonciers au 1er janvier 2023 (Cerema)

Consommation annuelle d'espace par destination de Saint-Martin-sur-Lavezon entre 2011 et 2022 (en ha)



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Habitat	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.3	0.8
Activité	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Mixte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Route	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1
Ferré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Inconnu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.3	0.9

Sur la période observée (11 ans) la consommation d'espaces naturels ,Agricoles et forestiers etant extremement faible , il ne parait pas necessaire de developper un argumentaire justifiant de la consommation d'espaces

Indicateurs optionnels

Différenciation de la consommation par types d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Pas d'elements

Désartificialisation (transformation d'un espace urbanisé en un espace naturel, agricole, ou forestier)

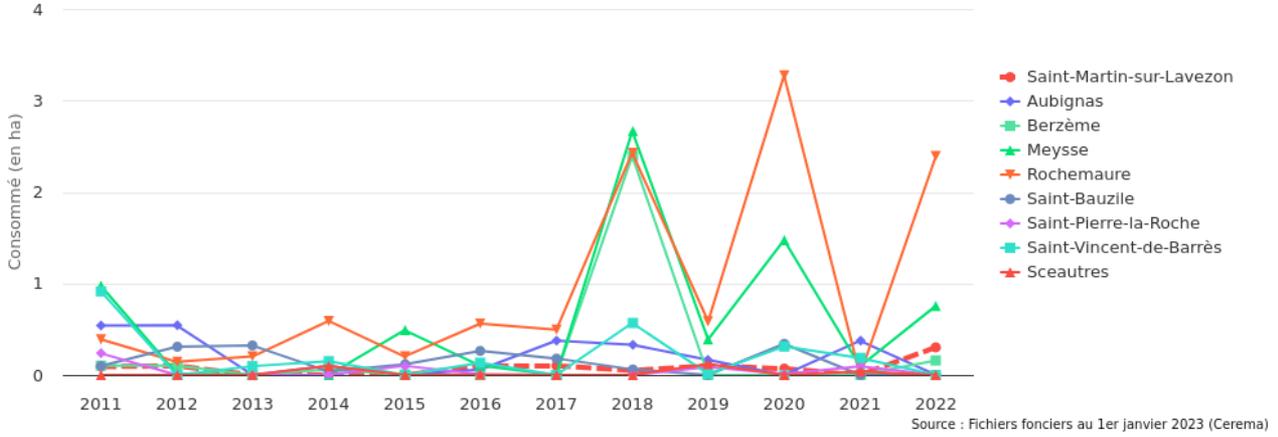
Pas d'elements

Autres indicateurs optionnels

Comparaison de la consommation annuelle absolue

Par défaut, Mon Diagnostic Artificialisation vous permet de comparer votre territoire avec les territoires similaires de même niveau administratif, à l'exception des territoires insulaires (notamment les DROM-COM) pour lesquels une comparaison avec d'autres territoires similaires est proposée.

Comparaison de la consommation annuelle d'espace entre Saint-Martin-sur-Lavezon et les territoires similaires entre 2011 et 2022 (en ha)

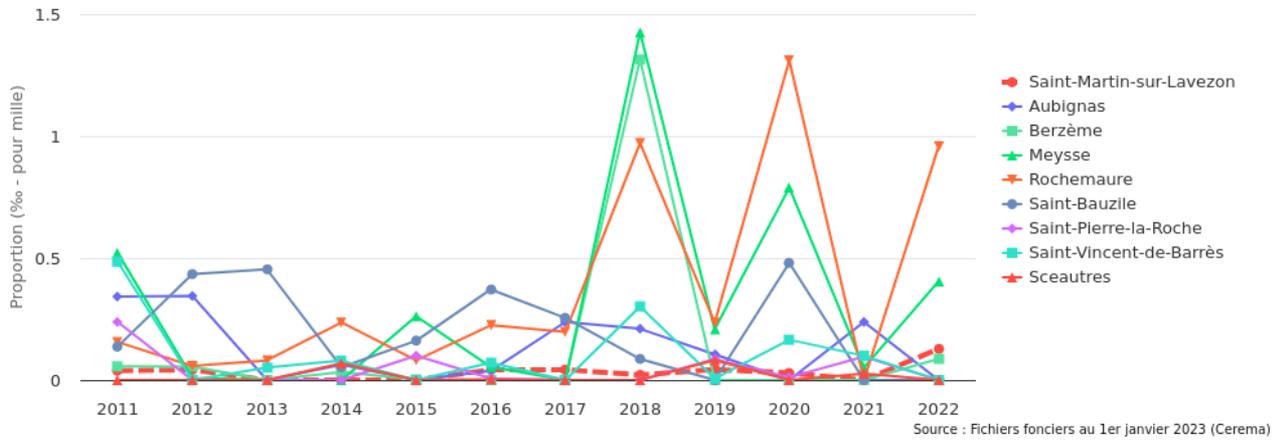


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Saint-Martin-sur-Lavezon	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.3	0.9
Aubignas	0.5	0.5	0.0	0.1	0.0	0.1	0.4	0.3	0.2	0.0	0.4	0.0	2.5
Berzème	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	2.4	0.0	0.0	0.0	0.2	2.8
Meysse	1.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.1	0.0	2.7	0.4	1.5	0.1	0.8	7.0
Rochemaure	0.4	0.1	0.2	0.6	0.2	0.6	0.5	2.4	0.6	3.3	0.0	2.4	11.3
Saint-Bauzile	0.1	0.3	0.3	0.0	0.1	0.3	0.2	0.1	0.0	0.3	0.0	0.0	1.7
Saint-Pierre-la-Roche	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.5
Saint-Vincent-de-Barrès	0.9	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.6	0.0	0.3	0.2	0.0	2.4
Sceautres	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.3

Comparaison de la consommation annuelle relative à la surface

Cet indicateur permet de mesurer l'intensité de la consommation par rapport à la superficie totale du territoire, et de comparer avec les territoires similaires.

Comparaison de la consommation proportionnelle d'espace de Saint-Martin-sur-Lavezon et les territoires similaires entre 2011 et 2022 (% - pour mille)



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Saint-Martin-sur-Lavezon	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.4
Aubignas	0.3	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1	0.0	0.2	0.0	1.6
Berzème	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.1	1.6
Meysse	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	1.4	0.2	0.8	0.1	0.4	3.7
Rochemaure	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	1.0	0.2	1.3	0.0	1.0	4.5
Saint-Bauzile	0.1	0.4	0.5	0.1	0.2	0.4	0.2	0.1	0.0	0.5	0.0	0.0	2.4
Saint-Pierre-la-Roche	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.5
Saint-Vincent-de-Barrès	0.5	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.3	0.0	0.2	0.1	0.0	1.3
Sceautres	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2

Consommation relative aux évolutions démographiques

Bientôt disponible France Métropolitaine, Corse et DROM (sauf Mayotte).

Consommation relative à l'évolution des ménages

Bientôt disponible France Métropolitaine, Corse et DROM (sauf Mayotte).

2° Le solde entre les surfaces artificialisées et les surfaces désartificialisées

Sur le territoire de Saint-Martin-sur-Lavezon, l'OCS GE n'existe pas encore et nous ne pouvons pas encore mesurer l'artificialisation.

3° Les surfaces dont les sols ont été rendus imperméables

Sur le territoire de Saint-Martin-sur-Lavezon, l'OCS GE n'existe pas encore et nous ne pouvons pas encore mesurer l'imperméabilisation

4° Evaluation du respect des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et de lutte contre l'artificialisation des sols fixés dans les documents de planification et d'urbanisme

Ce rapport a été réalisé par Mon Diagnostic Artificialisation, en partenariat avec la DGALN.



Avec les données de :

